

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 38 (2001)
Heft: 1471

Rubrik: Courier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La fin du système de milice

La construction de logements sociaux pour les personnes à faible revenu incombe à Genève à des structures originales: les fondations immobilières de droit public. Au nombre de dix, dirigées chacune par un Conseil de douze à treize membres désignés à parts égales par le Grand Conseil et le Conseil d'Etat, ces fondations relèvent du système de milice, au sens helvétique du terme.

Il y a quatre ans, à la faveur des élections cantonales, ces conseils ont connu un renouvellement assez important. Par ailleurs, la coordination entre les fondations s'est renforcée et un architecte des fondations a été nommé. Malgré cela, le bilan reste maigre.

Pour donner plus d'efficacité à la politique du logement subventionné, le Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement propose de réduire le nombre des fondations à quatre et d'en créer une chargée des problèmes fonciers. Cette recherche d'efficacité se heurte à deux problèmes.

D'une part, nombre de miliciens ont tendance à se comporter comme des élec-

trons libres, oubliant une fois en place qu'ils a mandatés, ne rendant des comptes à personne, menant leur propre politique. Cette attitude perturbe tout l'édifice et implique sans cesse des arbitrages de la part de la hiérarchie. Et surtout, elle empêche la systématisation des expériences. Dans leur

L'habitat social se transforme en profondeur. Il ne s'agit plus du logement subventionné des années soixante

grande majorité, les conseils de fondation ne sont ainsi qu'une addition de personnes, certes appliquées, mais surtout ingénues et de faible compétence technique et sociale, entourées d'individualistes à la recherche de marchés. Ces faiblesses apparaissent d'autant plus crûment que les nombreuses mutations en cours dans le domaine de l'habitat social réclament plus d'efficacité et de professionnalisme.

Car, précisément l'habitat social se transforme en profondeur. Il ne s'agit plus du logement largement subventionné des années soixante. Les HLM (Habitations à loyers modérés) de ces années-là étaient destinées à des ménages ouvriers qui, dans le modèle de développement dominant à cette époque, «montaient» dans la société. Le logement était alors un réceptacle des

biens de consommation. Avec l'automobile, on pouvait affirmer qu'il structurait la société du miracle helvétique. Après la crise et l'apparition lente d'un nouveau modèle qui voit se réinstaller les cycles de croissance et de récession, les HBM d'aujourd'hui (Habitations bon marché) s'adressent aux familles monoparentales ou à des groupes en voie de marginalisation: personnes âgées, «working poors», etc. qui «descendent» dans la société. Le logement est aujourd'hui, pour ces catégories sociales, une question de dignité. Il est le lieu de leur intégrité et de leur intégration.

En guise de conclusion provisoire, remarquons que la crise de la milice ne touche pas que Genève. La Suisse dans son entier est atteinte puisqu'on évoque même la possibilité de professionnaliser la sacrosainte armée de milice. La démobilisation d'un modèle inédit et typiquement helvétique, expression d'un sentiment d'appartenance à une communauté, résulte sans doute de cette nouvelle société qui voit la concurrence prendre le pas sur la concorde et où s'accélère le rythme du changement. D'autres y verront la dissolution de ce qui restait de corporatiste dans la société suisse. *dm*

Courrier

A une amie meurtrie, la gauche neuchâteloise

À Genève, au printemps 1930, la misère régnait. Des camions récoltaient le kilo du chômeur. On l'offrait ensuite aux plus nécessiteux.

La tension montait entre la droite menée par Georges Oltramare et Léon Nicole, le turbulent socialiste. L'explosion était inévitable. Elle eut lieu le 9 novembre 1932. Oltramare, par voix d'affiches, avait mis en accusation le «Sieur Nicole». Il invitait ses partisans à une as-

semblée convoquée à Plainpailais. La foule tenta de s'y rendre. En vain. Elle reflua alors jusque devant le palais des expositions. C'est là qu'elle fut reçue par une rafale de mitrailleuses. Treize hommes furent tués et la justice bourgeoise incarcéra Nicole. Mais les travailleurs poursuivaient la lutte. De leurs maigres deniers, ils faisaient vivre trois quotidiens: *La Sentinelle* à La Chaux-de-Fonds, *Le Peuple* à Lausanne et *Le Travail* à Genève.

Des hommes de conviction en remplissaient les colonnes. Charles Naine, le Neuchâtelois, enflammait le parti. Ouvrier horloger, il avait acquis une licence en droit et son brevet d'avocat. Charles Naine se faisait écouter. Au Conseil national, sa parole remplissait l'hémicycle.

Qu'en est-il aujourd'hui? Le parti socialiste neuchâtelois a été battu. Il est divisé, presque anémié et comme désabusé.

Le danger pourtant subsiste. Les propos du nouveau président du parti radical font frémir. Ils sont à la gloire du néolibéralisme économique, dur, impitoyable. Par ailleurs, les réfugiés continuent de battre en brèche notre unité. Chaque jour certains d'entre eux sont refoulés, témoin cette femme enceinte repoussée tout récemment par un douanier avec ces mots: «Va faire ton gamin ailleurs». Samuel Roller